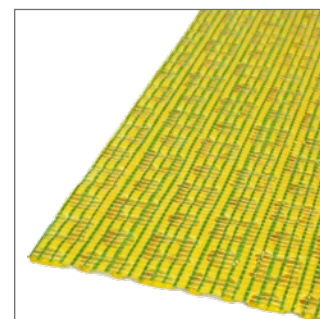
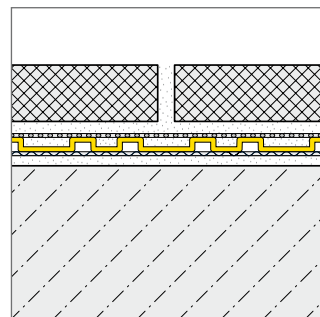
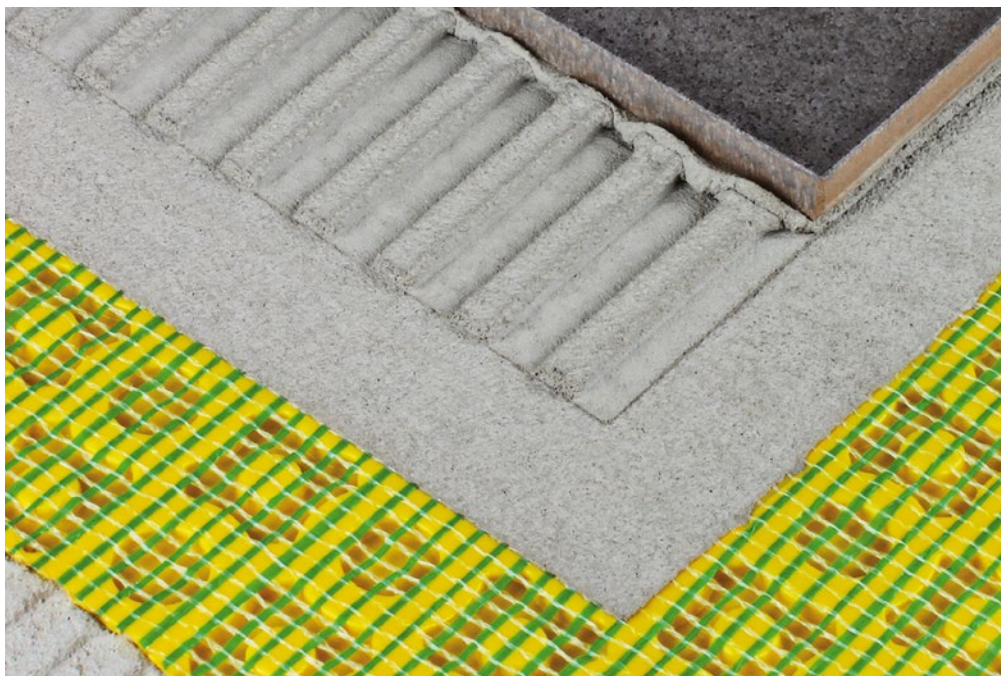


DURABASE CI++

1/3

Natte de désolidarisation et d'étanchéité composite pour revêtements carrelés

- Instructions de pose -



GENERALITES :

Veuillez respecter les informations relatives à la natte DURABASE CI++. Celles-ci sont disponibles sur Internet, à l'adresse : www.dural.fr.

Les règles techniques généralement reconnues doivent être respectées !

Pour tous les produits / matériaux, il convient de contrôler soigneusement avant la pose de la natte au cas par cas l'utilité pratique en matière de sollicitations mécaniques et chimiques, mais aussi de protéger les matériaux contre les rayons du soleil.

PREPARATION DES SUPPORTS :

Le support doit être sec, exempt d'éléments pouvant nuire à l'adhérence, stable et égalisé.

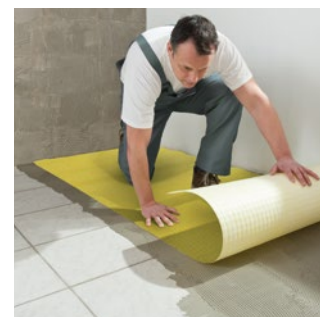
À l'extérieur, le support doit présenter une pente suffisante (env. 2 %). D'éventuels travaux d'égalisation requis doivent avoir lieu avant la pose de la natte DURABASE CI++.

■ Chapes en ciment

Conformément aux règles en vigueur, les chapes en ciment doivent avoir été coulées au moins 28 jours avant la pose des carreaux et présenter une humidité résiduelle < 2 CM %. Les chapes chauffées et chapes flottantes ont cependant tendance à se déformer et à se fissurer ultérieurement. Grâce à la natte DURABASE CI++, les chapes en ciment peuvent être revêtues dès qu'elles sont suffisamment accessibles (humidité résiduelle d'env. 4 %).

■ Chapes à base de sulfate de calcium (chapes anhydrites)

Conformément aux règles en vigueur, les chapes à base de sulfate de calcium doivent présenter une humidité résiduelle de max. 0,5 CM% lors de la pose des carreaux. Grâce à la natte DURABASE CI++, les chapes à base de sulfate de calcium peuvent être revêtues dès qu'elles présentent une humidité résiduelle inférieure à 2 %. La surface de la chape doit ici être traitée avant la pose (polissage, application d'un primaire, etc.) et les règles techniques et prescriptions du fabricant doivent être respectées. Des lits de mortier-colle à liaison hydraulique sont recommandés pour la pose de la natte DURABASE CI++, conformément à la norme DIN EN 12004 C2.



DURAL SAS

27, rue du Champ de Mars
F-57200 Sarreguemines
Tel.: 0.49.26.02.92.61.615/616
Fax: 00.49.26.02.92.61.803
info@dural.fr

Natte de désolidarisation et d'étanchéité composite pour revêtements carrelés

- Instructions de pose -

■ Chapes chauffées

L'utilisation de DURABASE CI++ est également possible sur les chapes chauffées en respectant les consignes déjà citées (ciment, sulfate de calcium). La mise en marche du chauffage doit avoir eu lieu avant la pose de la natte DURABASE CI++. La natte DURABASE CI++ convient également en combinaison avec des systèmes de chauffage électrique direct par le sol lorsque les conducteurs chauffants sont correctement enveloppés dans un lit de mortier-colle.

■ Chapes en asphalte coulé

Avant la pose de la natte DURABASE CI++ sur une chape en asphalte coulé répondant aux normes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les surfaces doivent être sablées ou préparées de sorte que le lit de mortier-colle soit suffisamment adhérent pour le collage de la natte DURABASE CI++. La fiche « Chapes en asphalte coulé » de la ZDB doit être respectée.

Les enduits d'égalisation ne peuvent être appliqués sur asphalte coulé qu'au moyen de mastics appropriés d'épaisseurs limitées.

■ Béton

Le béton est soumis à des déformations par contraction à long terme. Des tensions supplémentaires peuvent également apparaître en raison de glissements. Les contraintes de retrait entre le béton et le revêtement carrelé sont absorbées par la natte DURABASE CI++, permettant la pose des carreaux dès que le support atteint une résistance suffisante en fonction de sa classe de qualité. En cas de pose de la natte DURABASE CI++ sur du béton frais, il est recommandé de demander des conseils techniques à nos techniciens.

■ Revêtements en plastique

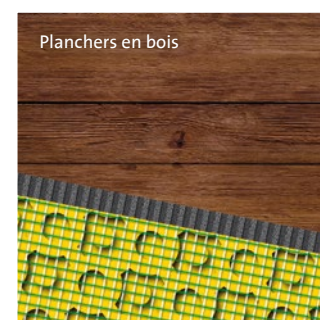
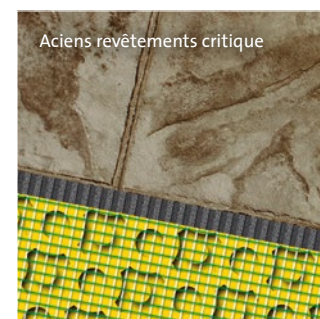
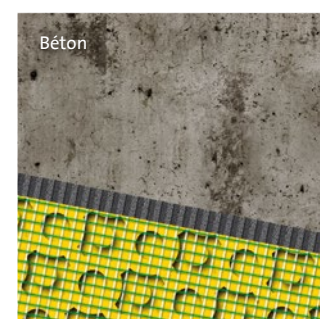
Les surfaces doivent être stables et adhérer suffisamment au support. Celles-ci doivent être préparées de manière à ce qu'une colle adéquate y adhère et puisse se solidariser avec le textile porteur de la natte DURABASE CI++. La compatibilité de la colle avec le support et la natte CI++ doit être contrôlée au préalable.

■ Panneaux d'agglomérés et panneaux durs

Ces matériaux sont particulièrement soumis aux déformations lorsque le taux d'humidité dans le matériau change (également en cas de forte variation de l'humidité de l'air). Les panneaux d'agglomérés et panneaux durs utilisés doivent idéalement être imprégnés afin d'empêcher l'absorption d'humidité. L'épaisseur de ces panneaux doit être choisie de manière à former un ensemble suffisamment stable en combinaison avec la structure porteuse et à supporter les sollicitations exercées. Leur fixation doit être assurée par des vis placées à des distances adaptées. Les jonctions doivent être réalisées avec un système de tenons et mortaises et être collées. Des joints d'env. 10 mm doivent être respectés par rapport aux éléments voisins. La natte DURABASE CI++ atténue les tensions horizontales et augmente la protection contre l'humidité.

■ Planchers en bois

Dans la mesure où les lames de bois vissés sont suffisamment stables et égalisées, les carreaux peuvent être directement posés avec la natte DURABASE CI++. Sur les supports en bois, une humidité d'équilibre d'env. 15 % doit être garantie avant la pose de la natte DURABASE CI++. Il est recommandé d'utiliser des panneaux en agglomérés ou panneaux durs d'une épaisseur adaptée en cas d'instabilité de la structure en planches. Les inégalités doivent être égalisées directement sur le support en bois au moyen de mastics appropriés.



DURAL SAS

27, rue du Champ de Mars

F-57200 Sarreguemines

Tel.: 0.49.26.02.92.61.615/616

Fax: 00.49.26.02.92.61.803

info@dural.fr

Natte de désolidarisation et d'étanchéité composite pour revêtements carrelés

- Instructions de pose -

MISE EN ŒUVRE :

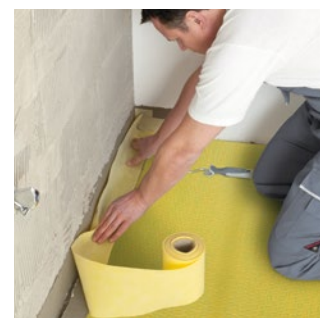
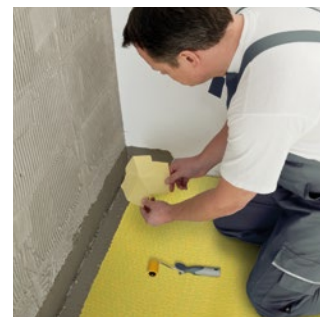
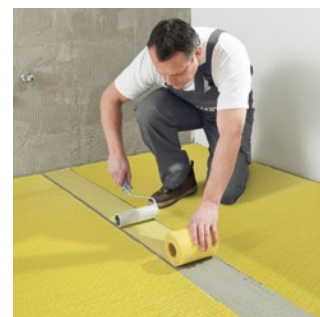
1. Lors de la découpe des bandes, tenir compte du fait que, en raison des tensions liées aux sollicitations thermiques et de l'isolation phonique, ni la natte de désolidarisation CI++, ni les revêtements céramiques y adhérant ne sont enserrés par liaison de force. En fonction de la conception du revêtement et des conditions rencontrées sur chantier, les joints de bordure doivent présenter une largeur d'env. 5 à 10 mm (voire plus si nécessaire).
2. Lit de mortier-colle appliqué sur le support au moyen d'une truelle dentée de 4 x 4 mm. Important ! Ne pas utiliser de peigne plus large car, dans le cas contraire, l'effet de désolidarisation de la natte CI++ est réduit. Le choix de la colle dépend du type de support. La colle doit adhérer au support et s'ancrer mécaniquement dans le textile porteur de la natte DURABASE CI++. Sur la plupart des supports, un mortier flexible à liaison hydraulique ou une colle flexible à liaison rapide doit être utilisé(e) conformément à la norme DIN EN 12004 / C2.
3. Les bandes découpées à mesure doivent impérativement être noyées totalement dans la colle avec le textile porteur. Il n'est pas possible de poser la natte CI++ sans la fixer. La mise en place de la bande se fait au moyen d'une roulette dure ou d'un autre outil adéquat. Respecter ici le temps de prise de la colle. Toujours recouvrir les bords de la natte au moyen d'un ruban DURABASE WP ou DURABASE WPFB. Utiliser les éléments préformés pour les angles intérieurs et extérieurs. Les joints de dilatation doivent être rendus étanches au moyen de rubans d'étanchéité WP placés en formant des boucles.
4. À l'intérieur, les carreaux peuvent être posés directement après le collage de la natte DURABASE CI++. Utiliser ici un mortier-colle adapté aux exigences du revêtement à poser. Il est dans ce cadre approprié de combler les creux dans la natte en une fois, puis de repeigner le lit de mortier-colle. La profondeur des dents de la truelle doit être adaptée au format des carreaux. Toute la surface des carreaux doit être en contact avec la colle. Le temps de prise indiqué pour le mortier-colle doit être respecté.
D'un point de vue technique, il est également possible de procéder en ne débutant la pose des carreaux que lorsque le mastic utilisé pour le rebouchage des trous est sec.
Pour les revêtements extérieurs et fortement fréquentés, ainsi que pour les carreaux de grand format, la pose ne peut démarrer qu'après le durcissement du mastic CI++ !
Les carreaux fins (carreaux Slim ou Slim/4) ne conviennent pas (risque de rupture).
Les carreaux de petit format (moins de 50 x 50 mm) ne peuvent pas non plus être utilisés.
Afin d'empêcher tout endommagement de la bande posée, il est recommandé de protéger celle-ci contre les sollicitations mécaniques exagérées en plaçant des planches sur celle-ci.

REMARQUES :

Des mesures adéquates doivent être prises pour protéger les nattes DURABASE CI++ sur les balcons et terrasses durant leur pose lorsque les températures sont estivales. Vous éviterez ainsi d'éventuels décollements de la natte et formations de gondolements pendant la phase de durcissement de la colle. Dans ces cas, il est intéressant de poser les nattes aux heures les plus fraîches de la soirée et de poser les carrelages le lendemain matin.

Le cas échéant, des mesures de protection, p.ex. contre les précipitations, peuvent être requises. D'éventuelles accumulations d'eau (précipitations) dans les creux des alvéoles doivent être éliminées avant l'application du mortier-colle. Les règles techniques générales reconnues doivent être respectées pour les joints de dilatation utilisés comme joints de définition de zones, joints de bordure et joints de raccordement. Dans ce contexte, la natte CI++ doit également présenter un joint de dilatation adéquat. Les revêtements de balcon et terrasse doivent être posés avec des joints de définition de zones à des distances de 2,50 à max. 5,00 m.

Dans le cas des terrasses de toit, les règles techniques en vigueur chez le couvreur doivent également être respectées. La structure requise doit être planifiée et réalisée en conséquence avec un pare-vapeur, une couche d'isolation thermique, une étanchéité et un revêtement.



DURAL SAS

27, rue du Champ de Mars

F-57200 Sarreguemines

Tel.: 0.49.26.02.92.61.615/616

Fax: 00.49.26.02.92.61.803

info@dural.fr